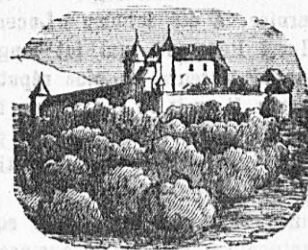




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
 Suisse . . . 1 an, Fr. 4 50
 . . . 6 mois » 2 50
 Étranger . . 1 an » 9.—
 . . . 6 mois » 5.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE : BULLE, arr. 9⁰² 1⁵⁵ 9¹³. BULLE, dép. 5²⁵ 10¹² 6³⁵.

ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 12 c. Canton et Suisse, 15 cent. Étranger, 20 cts. la ligne on son espace. Annonces mortuaires, 20 c. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Étranger, 40 cent. la ligne. S'adresser à Publicitas, S. A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage).

Le surmenage.

Un enfant en pleine croissance doit être en bonne santé. Ses mouvements sont vifs, alertes, l'œil est pétillant, ses joues sont couvertes de cet incarnat qui dénote la présence d'un sang riche et généreux. Cet enfant-là deviendra un homme fort.

Mais voyez son voisin, quelle différence il présente avec lui. Au lieu de cette riche carnation qui dénote la santé, nous ne lui voyons qu'une grande pâleur. Ses yeux sont sans éclat et son allure, au lieu d'être vive et pétillante comme celle des enfants de son âge, est indécise, vacillante. La démarche est celle d'une personne malade. Et cependant cet enfant ne se plaint jamais; il ne souffre nulle part; tous ses organes paraissent en bonne état.

Défiant de nutrition, direz-vous peut-être. Eh bien non, ce n'est pas encore cela, puisque ces deux enfants sont dans une situation identique et que leurs parents ne les laissent, pas plus l'un que l'autre, manquer de rien.

Eh bien quoi, alors? Une dégénérescence physique ne peut se produire sans cause. Pourquoi l'un de ces enfants n'éprouve-t-il plus de plaisir à prendre part aux jeux de son âge et paraît-il d'un caractère mûri déjà?

Avouons que ce cas n'est pas isolé, qu'il se généralise au contraire toujours de plus en plus, pour le plus grand danger de la race, autrefois si forte et si vigoureuse.

Ce ne sont nullement les soins physiques qui manquent; l'hygiène est aussi mieux comprise qu'autrefois; on prend plus de précautions; si bien que d'aucuns prétendent que ce sont précisément ces mesures de précautions, ces préceptes d'hygiène qui occasionnent tant de débilité parmi nos enfants.

Mais on ne réfléchit pas qu'autrefois, dans le bon vieux temps, on n'envoyait les enfants à l'école qu'une fois par jour. Alors, ils y apprenaient ce qu'ils pouvaient, car on n'était guère sévère au sujet de leur instruction. On l'était évidemment trop peu, car, pourvu qu'un enfant sache lire et compter, on estimait que son bagage d'instruction était suffisant pour faire son chemin dans la vie.

Depuis, on a réagi, il est vrai; mais en voulant progresser, on a fait un

sant prodigieux en avant, on a dépassé les bornes de ce que permettait le souci de la santé de nos enfants.

Nous sommes, il est vrai, dotés de salles de classe spacieuses, dont l'aération et le chauffage ne laissent rien à désirer. Nos enfants y sont aussi bien, trop souvent même mieux qu'à la maison. Ce n'est donc pas de ce côté-là que cloche la situation.

Disons enfin le mot de l'énigme. On veut gaver nos enfants de nourriture intellectuelle; on veut de force les bourrer, tous tant qu'ils sont, quelles que soient leurs aptitudes, de toutes espèces de branches dont ils oublieront, le lendemain de leur sortie de l'école, jusqu'aux premières notions.

De l'avis même d'un pédagogue distingué, on peut assurer que les programmes de nos écoles sont absolument trop chargés. Et si nos enfants souffrent dans leur santé physique, c'est qu'ils sont réellement surmenés. Ah! le surmenage, quels ravages il exerce parmi notre jeunesse! Le surmenage intellectuel est surtout pernicieux; il l'est d'autant plus que ces petits cerveaux sont plus jeunes, plus faibles, plus malléables, c'est-à-dire plus accessibles à toutes ces choses qu'on cherche à leur inculquer de vive force.

Loin de nous la pensée de récriminer contre l'extension à donner à l'instruction; mais il est des bornes qu'il n'est pas permis de franchir. Qu'on se contente d'imposer à nos enfants un certain nombre de branches déterminées où ils acquerront une instruction solide et cela suffira largement pour leur permettre de faire leur chemin dans la vie.

Mais de grâce, qu'on ne leur impose pas un fardeau inutile, un bagage encombrant de notions dont ils ne sauront que faire plus tard. Et c'est grâce à cette multiplicité de branches figurant dans nos programmes scolaires que l'on constate chez la plupart de nos enfants l'ignorance de la branche principale, de notre langue maternelle, et de l'orthographe. L'écriture est aussi une branche bien négligée.

Il est évident que l'on ne peut être au four et au moulin.

C'est pourquoi on est obligé de négliger les branches principales, auxquelles on devrait au contraire vouer la plus grande attention, pour perdre un temps précieux à un enseignement

dont nos enfants ne retirent aucun profit.

Et notons que le surmenage intellectuel ne se fait pas seulement sentir chez les enfants; les maîtres, qui sont astreints à suivre un programme trop chargé, sont également soumis à l'influence pernicieuse du surmenage.

Une révision, une simplification des programmes scolaires sont donc indispensables si l'on veut réellement tenir compte de la santé des élèves et des maîtres.

La satisfaction de l'amour-propre du Maître de l'enseignement doit faire place au souci de la santé physique et morale de notre jeunesse.

NOUVELLES SUISSES

Réceptions de fin d'année. — Mardi matin, entre 10 et 11 heures, a eu lieu la réception habituelle par le président de la Confédération, M. Calonder, des représentants des autorités suisses et des Etats étrangers accrédités à Berne.

M. Beau, ambassadeur de France à Berne, s'est présenté le premier, accompagné d'un grand nombre de membres de l'ambassade; il a présenté ses souhaits à M. Calonder, puis a été suivi des représentants des divers Etats de l'Entente, Angleterre, Serbie, Italie, Roumanie, Belgique, Etats-Unis, Brésil. Pour la première fois, un représentant de l'Uruguay est venu présenter ses vœux au président, ainsi que le ministre de Grèce.

La Russie n'était pas représentée. Après les représentants de l'Entente, M. Calonder a reçu ceux de la Suède, de la Hollande et de l'Espagne, puis les représentants des puissances centrales, en premier lieu, M. de Romberg, ministre d'Allemagne, suivi de M. de Muselin, ministre d'Autriche, accompagnés tous deux d'un grand nombre d'attachés et de secrétaires de légation en grand uniforme.

Enfin, M. Calonder a reçu les représentants de la Bulgarie et de la Turquie.

M. Sprecher von Bernegg, chef de l'état-major général, a présenté ensuite ses vœux au nom de l'armée.

Une fois la réception terminée, M. Calonder, accompagné du chef de la section des affaires étrangères, est allé déposer sa carte chez les représentants des Etats étrangers.

Une grave affaire à Bonfol. — On lit dans le *Pays de Porrentruy*:

« Un scandale vient d'éclater. L'officier de place de Bonfol, le premier-lieutenant Sch., s'est suicidé vendredi. Il était impliqué dans une affaire d'espionnage. Il s'agit d'espionnage au profit de l'Allemagne, assure-t-on.

» L'officier de place en question était à Bonfol depuis bientôt une année. Une affaire d'espionnage donna à ses supérieurs des doutes sur ses agissements. Vendredi matin, Sch. recevait une communication lui annonçant qu'il avait, l'après-midi à se tenir prêt à être entendu par des officiers enquêteurs.

» L'enquête eut lieu. Il fut signifié à Sch., à la suite de son audition, qu'il était mis en état d'arrestation. L'officier de place demanda de pouvoir aller prendre un mouchoir dans sa chambre. On l'y autorisa, mais on le fit accompagner d'un autre officier.

» Dans la chambre, sur une table, se trouvait le pistolet d'ordonnance de Sch. Il le déplaça et le mit près du lit. Il chercha ensuite le mouchoir, se rapprocha du lit; en même temps qu'il fit un geste de la main gauche avec ce mouchoir, il saisit le pistolet de l'autre main et se tira une balle dans la tête. La mort fut instantanée. Cette scène s'était passée en un clin d'œil.

» Ce sont des embarras financiers qui ont conduit Sch. à l'espionnage et au suicide.

» Un autre personnage, un civil, aurait été arrêté samedi à Delémont, comme impliqué dans la même affaire. Cet individu serait venu, il y a quelques semaines, prendre son domicile à Porrentruy.

Tessin. — **Fabrique de munitions incendiée.** — Lundi matin, écrit-on de Locarno, un incendie a éclaté dans la fabrique de munitions Dogiorgi. Les magasins de la fabrique ont été complètement détruits. Les pompiers ont réussi à circonscrire le feu et à protéger les maisons voisines. La fabrique était assurée. Depuis deux ans, elle occupait une cinquantaine d'ouvriers.

Berne. — **Sous l'avalanche.** — Au « Brestwandgraben », deux bucherons, nommés Jean Herzig, né en 1883, marié, et David Siegenthaler, né en 1893, célibataire, ont été surpris par une avalanche et ont péri.

Vaud. — Nécrologie. — Vendredi dernier, a été inhumé à Lucens, M. Henri Reymond, qui fut longtemps l'un des lutteurs les plus réputés du canton. Il avait 48 ans. Sur sa tombe, des discours ont été prononcés par M. Bitterlin, au nom de la section de gymnastique de Lucens, et par M. L. Pidoux, notaire, au nom des sociétés cantonale et fédérale de gymnastique.

A L'ÉTRANGER

La guerre en Europe.

M. Poincaré à M. Wilson

M. Poincaré a envoyé le message suivant à M. Wilson, à l'occasion du nouvel an :

« Champions d'une cause commune, les peuples américain et français, que la fraternité unit dans le passé et lie encore plus étroitement aujourd'hui, envisagent avec une fermeté inébranlable, dans la sereine conscience de leur devoir, la tâche libératrice qu'ils ont juré d'accomplir jusqu'au bout.

« L'année 1918 verra se poursuivre l'effort des libres nations groupées pour la défense de toutes les patries, grandes ou petites, contre les puissances de l'impérialisme et de l'autocratie, dont les desseins avoués sont de disposer des peuples, tout comme elles les ont conduits vers la mort sans les consulter.

« C'est la voix lointaine de Washington qui résume une fois de plus, au seuil de la nouvelle année, comme aux temps héroïques d'autrefois, que les échos répètent dans toute la glorieuse Union américaine et que la France entend également.

« L'illustre homme d'Etat américain nous montre le chemin de la victoire par les sacrifices, et, ainsi que son prédécesseur éminent, le président Wilson semble dire aux nations unies pour la sauvegarde de l'humanité : « Apportez vers la victoire l'étendard de la liberté. »

M. Clémenceau

à M. Lloyd George.

Répondant à un télégramme de M. Lloyd-George, M. Clémenceau a dit : « Agissant côte à côte dans la lutte

contre le militarisme prussien, et bientôt, j'espère, associés dans la victoire, la Grande-Bretagne et la France sont unies par des liens toujours plus forts d'amicale confiance.

« Notre gratitude s'adresse particulièrement à l'armée et à la marine intrépides de votre pays. Leur conduite glorieuse fait notre admiration.

« Au seuil de l'année qui marquera le triomphe du droit outragé, je suis heureux de saluer en toute amitié l'ardent ouvrier de l'œuvre de la justice. »

Tremblement de terre.

La ville de Guatemala a été détruite par un tremblement de terre. Le théâtre Colon était bondé de spectateurs au moment du désastre. Il s'est effondré, faisant un grand nombre de victimes. Les hôpitaux, l'asile des aliénés, les prisons ont été sérieusement endommagés. De nombreux malades ou prisonniers ont été tués.

La gare, la poste, les légations anglaise et américaine à Guatemala sont en ruine. Les victimes sont nombreuses.

Guatemala, capitale de l'Etat du même nom confinant au Mexique, est à l'altitude de 1480 mètres, non loin du volcan du Feu (Fuego), sur une voie ferrée reliant le golfe du Honduras sur la côte orientale à la rive du Pacifique. La ville avait une population d'environ 85,000 habitants.

Un millier de personnes ont péri. Plusieurs malfaiteurs qui pillaient ont été tués.

CANTON DE FRIBOURG

Tribunal cantonal. — Le tribunal cantonal a constitué comme suit ses cours pour l'année 1918 :

Président : M. R. Weck ; vice-président : M. Vacheron.

Cour d'appel : MM. Weck, Vacheron, Bourgknecht, Buclin, Schah, Merz.

Cour de cassation : 1^{er} trimestre, MM. Bourgknecht, Buclin, Schah, Merz ; 2^{ème} trim., MM. Vacheron, Bourgknecht, Buclin, Schah ; 3^{ème} trim., MM. Vacheron, Bourgknecht, Schah, Merz ; 4^{ème} trim., MM. Vacheron, Buclin, Schah, Merz.

Chambre d'accusation : 1^{er} trim., MM. Schah, Bourgknecht, Buclin ; 2^{ème} trimestre, MM. Buclin, Vacheron, Merz ; 3^{ème} trim., MM. Vacheron, Bourgknecht, Schah ; 4^{ème} trim., MM. Merz, Buclin, Schah.

Chambre des assurances : Président : M. Weck ; membres : MM. Vacheron, Bourgknecht ; suppléants : MM. Buclin, Schah.

Chambre des poursuites et faillites ; Président : M. Buclin ; membres : MM. Bourgknecht et Merz ; suppléants : MM. Vacheron et Schah.

Commission de modération supérieure : MM. Bourgknecht, Buclin et Schah.

Commission des comptes : MM. Vacheron, Schah, Merz.

Les Cours d'assises sont constituées comme suit :

1^{er} ressort : Président : M. R. Chatton, à Romont ; 1^{er} assesseur : M. J. Delatena, à Bulle ; 2^{ème} assesseur : M. J. Philippon, à Châtel ; 1^{er} suppléant : M. L. Peyraud, à Bulle ; 2^{ème} suppléant : M. A. Gobet, à Massonnens.

II^{ème} ressort : Président : M. M. Berget, à Fribourg ; 1^{er} assesseur : M. J. Kälin, à Estavayer ; 2^{ème} assesseur : M. L. Guillod, à Praz ; 1^{er} suppléant : M. A. Glasson, à Fribourg ; 2^{ème} suppléant : M. E. Progin, à Léchelles.

III^{ème} ressort : Président : M. F. Spycher, à Fribourg ; 1^{er} assesseur : M. E. Ems, à Morat ; 2^{ème} assesseur : M. Ch. Meyer, à Guin ; 1^{er} suppléant : M. F. Leicht, à Salvagay ; 2^{ème} suppléant : M. Chr. Lauper, à Pisseib.

GRUYÈRE

Institut Davillard. — L'administration de l'Institut Davillard remercie vivement les généreux bienfaiteurs de l'Arbre de Noël. Grâce à eux il y a eu à l'orphelinat de la joie dans les yeux et dans les cœurs. Que l'Enfant Jésus récompense les donateurs et leur accorde toutes ses bénédictions.

Noël des soldats. — La Section gruyérienne de la Croix-Rouge a le plaisir de communiquer à la population bulloise deux aimables lettres : celle du commandant du régiment 7, le distingué et sympathique colonel Bonhôte et celle de notre dévoué concitoyen, le lieutenant-colonel Guillet.

Elle a reçu un grand nombre d'autres lettres et cartes qui prouvent combien nos chers soldats ont été sensibles à notre souvenir, mais il y en a trop ; il faut donc, à regret, renoncer à les publier.

Q. G., le 21 décembre 1917.

Le Commandant du 7^{ème} Rég. d'Inf. au Comité provisoire de la Croix-Rouge, Section Gruyère, Bulle.

Messieurs,

Le pli de Fr. 500.— que vous avez eu l'obligeance de m'adresser pour le « Noël des soldats » du Rég. 7 m'est bien parvenu.

Je suis certain d'être l'interprète des troupes sous mes ordres, en vous exprimant toute ma sympathie pour ce beau don, qui nous prouve que la Gruyère n'oublie pas ses soldats montés la garde aux frontières, mais qu'elle est en pensée avec eux en ces jours de fête.

Ayant eu le privilège de passer quelques semaines à Bulle en 1914, j'ai conservé le meilleur souvenir des Gruyériens au cœur chaud et à l'hospitalité si pressante. Dites leur un sincère merci et recevez, Messieurs, mes salutations les plus cordiales.

Rég. d'Inf. N° 7.

Le commandant :

BONHÔTE, Colonel.

Quartier général, le 25-XII-17.
Société de la Croix-Rouge Suisse
Section de la Gruyère

Bulle.

Mesdames,
Messieurs,

Hier, lundi, en rentrant d'un congé très court, je trouvais sur ma table le charmant cadeau de Noël que vous avez eu l'amabilité de m'adresser.

Je vous en remercie de tout cœur et vous assure qu'il m'a causé un plaisir très sensible.

Vous pouvez être certains qu'aujourd'hui bien des remerciements émus s'envoient vers Bulle à l'adresse de votre jeune Société et de ses généreux donateurs.

Sous votre impulsion, la Gruyère et Bulle spécialement ont montré tout l'intérêt qu'elles portent à l'armée et aux troupes fribourgeoises qui en ce moment gardent la frontière.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'assurance de mes sentiments les plus reconnaissants.

J. GUILLET, Lt. Col.

Pour les sinistrés d'Enseigne. — Dans sa séance du 28 décembre, le Conseil communal de Bulle a décidé d'ouvrir une souscription à la Caisse de Ville en faveur des malheu-

jeux, l'hôtel de Fourbin sera en état.

— J'en suis ravi.

— Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Je viens vous prendre pour aller à Saint-Germain.

— Vous êtes trop bon.

— Non, chevalier, je tiens simplement ma promesse. J'ai déjà parlé de vous à monsieur mon frère, chez qui je dinai hier ; il est bien disposé à votre endroit.

— L'illustre chevalier est bien indulgent.

— Le capitaine désire vous voir.

— C'est beaucoup d'honneur pour moi.

Je suis prêt.

— Alors, partons.

— Partons.

Liégeois fut mandé et reçut l'ordre de sceller les chevaux, ce dont il s'acquitta en moins de rien, grâce à l'aide que lui donnèrent les laquais du comte enchantés d'un pareil compagnon. Liégeois, d'après les instructions de son maître, avait eu soin de les régaler d'un petit vin d'Anjou fort agréable à boire le matin.

Dès que le comte et le chevalier furent en route, leurs valets marchant à dix pas en arrière, ils reprirent la conversation où ils l'avaient laissée.

— Je vous disais donc, chevalier, que le capitaine désire vous voir. Vous n'êtes jamais allé à la cour ?

— Jamais.

(A suivre.)

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

LA FEMME MOUSQUETAIRE

PAR

HENRY GRENET

— J'ai un de mes amis qui sert dans les mousquetaires, ajouta le chevalier, mon ambition serait de l'imiter.

— Qu'à cela ne tienne. Je vous recommanderai au capitaine, mon frère, avec autant de soin que si vous étiez mon fils.

— Vous êtes trop bon.

— Pas du tout, chevalier. Un homme de mérite se recommande dès le premier abord. Le capitaine consentira volontiers à vous prendre avec lui, puisque vous avez de grands biens, n'avez-vous dit, et ne serez jamais embarrassé pour faire vos équipages, ce qui se produit trop souvent avec de jeunes écervelés qui entrent aux mousquetaires sans se douter du train qu'on y mène, et sont bientôt obligés d'en sortir.

— Je n'ai rien à craindre de ce côté-là, car ma fortune me permet d'armer et d'équiper une compagnie toute entière.

— Les choses sont donc pour le mieux.

A leur arrivée à Paris, les deux gentils-hommes se quittèrent en se promettant de

se revoir bientôt.

Le comte de Fourbin se rendit à l'hôtel, et le chevalier, en attendant d'être fixé sur son sort, descendit à l'hôtelierie Notre-Dame, maison de premier ordre, logeant à pied et à cheval, et ne recevant que des gens de qualité.

Le chevalier, qui aimait la dépense, ayant un revenu de plus quarante mille livres, avait retenu un appartement composé de plusieurs pièces, de façon à pouvoir traiter ses amis, quand il en aurait, sans les soumettre à la promiscuité de la salle commune.

Saint Aubin, accompagné de son valet Liégeois, consacra la première journée du séjour dans la capitale à faire des acquisitions rendues indispensables par le but qu'il poursuivait.

Il acheta un magnifique cheval de selle et s'habilla des pieds à la tête chez un des fournisseurs habituels de la cour.

Le chevalier fit revêtir à son laquais un vêtement se rapprochant beaucoup plus du costume militaire que de la livrée.

Il acquit pour Liégeois un solide percheron, capable de faire campagne avec un bagage considérable sur le dos, et n'oublia pas d'armer son valet, suivant la mode de l'époque, de deux mousquets de choix.

En ce qui concernait ses propres équipages, Saint Aubin dut se réserver, ne sachant dans quel corps il aurait l'honneur de servir.

reuses victimes
lage d'Enseigne
déjà été soucri

Ville de F
MM. Despond
Blanc Lou

Avis aux
est rappelé au
grave danger à
proximité imm

triques sans pr
précaution ep
propriétaire a
arbre se trou
électrique, il l
mandé d'en pr
à l'avance, la S
ce cas, celle d
un monter à l
ressés pour su

A défaut de
bûcherens et
seuls respons
pouvant surve
même, soit pu
occupé à l'ab
des tierces per

Hausse d
syndicat des f
colat s'étant v
hausse contin
les matières b
du 1^{er} janvier
cacao de 20
dants (épiciers

H. B

MES

NOS

à tous n

Mag

S

Mes me

à tous m

JULI

Le soussigné

dessert dès le 1

1

Par de bonne

uer à mériter

A T

une bon

brune, de 7 ans,

et bonne trotter

et franche de t

S'adresser à

Bulle, sous P

Jeune hou

cherch

S'adresser s

bliecius S. A

un grand nombre d'au- cartes qui prouvent ers soldats ont été sen- souvenir, mais il y en a ac, à regret, renoncer

21 décembre 1917. ant du 7^{me} Rég. d'Inf. provisoire de la Croix- ion Gruyère, Bulle. rs, 500.— que vous avez de m'adresser pour le ts > du Rég. 7 m'est

in d'être l'interprète mes ordres, en vous e ma sympathie pour i nous prouve que la pas ses soldats mon- aux frontières, mais enée avec eux en ces

priviège de passer mes à Bulle en 1914, meilleur souvenir des cœur chaud et à l'hos- ante. Dites leur un sin- cevez, Messieurs, mes plus cordiales.

Rég. d'Inf. N° 7. Le commandant : BONHOUE, Colonel. néral, le 25-XII-17. Croix-Rouge Suisse de la Gruyère

Bulle. es, rs, u rentrant d'un congé uvais sur ma table le de Noël que vous avez m'adresser. merce de tout cœur qu'il m'a causé un bie.

être certains qu'au- s remerciements émus Bulle à l'adresse de été et de ses généreux

pulsion, la Gruyère et ent ont montré tout portent à l'armée et ourgeoises qui en ce la frontière. er, Mesdames et Mes- ce de mes sentiments essante.

J. GUILLET, L' Col. ministrés d'Ensei- sa séance du 28 dé- il communal de Bulle r une souscription à la on faveur des malheu-

ôtel de Fourbin sera en

pas de cela qu'il s'agit. dre pour aller à Saint-

b bon. r, je tiens simplement ma parlé de vous à monsieur i je disai hier; il est bien droit. valier est bien indulgent. désire vous voir. up d'honneur pour moi.

mandé et reçut l'ordre de ce dont il s'acquitta en ce à l'aide que lui donna- u conte enchantés d'un Liégeois, d'après les ins- aître, avait eu soin de les in d'Anjou fort agréable

e et le chevalier furent ts marchant à dix pas en t la conversation où ils donc, chevalier, que le ous voir. Vous n'êtes ja- ?

(A suivre.)

reues victimes de l'incendie du vil- lage d'Enseigne. Les dons suivants ont déjà été souscrits :

- Ville de Bulle, 100 fr.
 - MM. Despond Lucien, Syndic, 20 fr.
 - Bianc Louis, Cons. com., 20 fr.
- (Communiqué.)

Avis aux bûcherons. — Il est rappelé aux public qu'il y a un grave danger à couper des arbres à proximité immédiate des lignes élec- triques sans prendre des mesures de précaution spéciales. — Lorsqu'un propriétaire a l'intention d'abattre un arbre se trouvant près d'une ligne électrique, il lui est vivement recom- mandé d'en prévenir, quelques jours à l'avance, la Société électrique. Dans ce cas, celle-ci mettra gratuitement un monteur à la disposition des inté- resses pour surveiller l'opération.

A défaut de cet avis préalable, les bûcherons et propriétaires resteront seuls responsables de tout accident pouvant survenir soit aux lignes elles- mêmes, soit par celles-ci au personnel occupé à l'abatage des arbres ou à des tierces personnes.

(Communiqué.)

Hausse du chocolat. — Le syndicat des fabriques suisses de cho- colat s'étant vu forcé, à la suite de la hausse continue des prix de toutes les matières brutes, d'élever, à partir du 1^{er} janvier les prix des chocolats et cacao de 20 % environ, les détaill- ants (épiciers, confiseurs, boulangers,

magasins spéciaux, sociétés de consom- mation) se sont vus forcés d'élever les prix, à partir du 2 janvier.

Le chocolat de ménage et en bloc coûte, à partir de ce jour, 5 fr. 20 le kg.; les différents chocolats (fondants, lait, noisettes), 7 fr. 50 le kg., soit 0 fr. 75 la tablette de 100 grammes et 40 centimes la tablette de 50 gr.

Oeuvre de bienfaisance. — Les représentations théâtrales, en fa- veur du chauffage de l'église de La Tour-de-Trême, auront lieu les diman- ches 6 et 13 janvier. Toutes les per- sonnes, dont le bon cœur aime à sou- tenir les œuvres de bienfaisance, vien- dront encourager et applaudir les dé- vouées actrices de La Tour. Comme les années précédentes, les assistants peuvent se promettre de poignantes émotions, auxquelles succéderont des scènes capables de déridier tous les fronts; le tout agrémenté de maxi- mes les plus moralisatrices.

Faites en Person, lecteurs, vous ne serez pas déçus.

Remerciements. — Un soldat français nous écrit du front : « Ni la tranchée, ni l'exil, ni le froid intense n'ont effacé l'heureux souvenir de mon congé dans ma chère famille, à Vaulruz. Très touché du bienveillant accueil qui m'a été fait, je remercie chaleureusement toutes les personnes qui m'ont témoigné tant de sympathie et ont contribué à la belle réception qui

est pour moi un réconfort, en particu- lier tous mes chers amis, et je leur adresse avec plaisir mes vœux sincè- res pour la nouvelle année ! »

Louis Boivin, brigadier, secteur postal N° 4, (France).

La bonne piste. — Avec quel plaisir on voit charretiers et voitu- riers profiter de l'excellente piste ac- tuelle pour descendre les bois de la montagne. Ce sont journallement des files interminables de luges chargées de billons, de bois de moules, de fagots.

Si les scieries bénissent cette bonne piste, les ménages n'en font pas fi, car c'est grâce à elle qu'ils peuvent se chauffer de nouveau un peu convena- blement.

Les sports d'hiver s'exercent un peu partout sur une grande largeur : skis, luges, patins, tout est mis à con- tribution pour donner à ceux qui les pratiquent vigueur et santé.

Où irons-nous dimanche ? — A l'Hôtel-de-Ville, où dès 8 h. du soir, nous aurons l'occasion d'entendre quelques morceaux de musique et de passer une agréable soirée-familiale organisée par le Corps de Musique.

Correspondance patoise.

Du l'Amérique.

Fô adi lè j'infan po fère dè hou réponché drolè ke fan di kou bin à rire. Akutadè chtache :

Lyôdo ou Kancho irè on brakonié et on riboteu k'amavè mi pintolâ et dzuyi i kârtè tiè dè travalyi. On bi dzuè, la fôtu le kan in Amérike, in abandonin cha famille : ouna fèna avul dutrè j'infan. L'ôtri, la famille chè akrecha et la dona inyoyè Guton, le pe vilyo di j'infan, averti l'inkourâ ke fudri batchi chi novi frarè.

— Ma, fâ Moncheu, ton chéna n'èthe pâ in Amérike ?

— Oh vuè, répon le buébo, ma iécri chovin.

Luvi dou Prâ d'amon.

Influenza.

« Les Pastilles Wybert-Gaba me rendent d'inappréciables services contre la toux, les maux de cou, les catarrhes de poitrine et m'ont maintes fois préservé de l'influenza. Je suis pleinement convaincu de leurs mérites. »

A. O., ancien instituteur à R.

En vente partout à 1 fr. 25 la boîte. Demander expressément les Pastilles « Gaba ».

Bonne Année à tous mes clients et amis.
PAUL GEX
Maréchal-Ferrant
CHARMEY

H. Baudère, boucher
BULLE
A tous mes clients et amis
MES MEILLEURS SOUHAITS

Aug. Rétornaz
Auberge de la Tour
Châtel-sous-Montsalvens
MES MEILLEURS SOUHAITS
à tous mes amis, clients et connaissances.

MES MEILLEURS VŒUX pour la Nouvelle Année à tous mes clients, amis et connaissances.
X. Morand-Andrey
au Saint-Michel
BULLE

NOS MEILLEURS VŒUX pour la Nouvelle Année à tous nos clients, amis et connaissances.
Magasin La Confiance
Sœurs MORAND
BULLE

Adrien Théraulaz
voyageur de la Maison Jules Blanc, Bulle,
Auberge de l'Enfant du Bon-Cœur
PONT-LA-VILLE
A tous mes estimés clients et amis
BONNE ANNÉE

Mme Ch. GENOUD
Buffet de la Gare
LE PAQUIER
présente ses Meilleurs Souhaits à tous ses clients et connaissances.

Mes meilleurs VŒUX et SOUHAITS pour la Nouvelle Année à tous mes clients, amis et connaissances.
JULES PAGE, Négociant
BROC

Alfred OVERNEY
Hôtel de la Berra
CERNIAT
présente à tous ses amis, clients et connaissances SES MEILLEURS VŒUX pour la Nouvelle Année.

Laiterie de La Tour
Emile Schreier
présente à tous ses estimés clients et fournisseurs ses Meilleurs Vœux pour la Nouvelle Année.

Le soussigné a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il dessert dès le 1^{er} janvier
L'Hôtel-de-Ville
à BROC.
Par de bonnes consommations et un service soigné, il espère conti- nuer à mériter la confiance qui lui a été accordée jusqu'à ce jour.
Alex. SUDAN,
Hôtel de l'Union, BROC.
Mes Meilleurs Vœux pour 1918 à tous mes clients et amis.

Mises de bétail.
Le soussigné exposera en vente en mises publiques, le **lundi 7 janvier**, dès les 2 heures du jour, devant son domicile à La Tour-de-Trême : 4 mères vaches, 4 génisses et un taurillon, rouge et noir, le tout de montagne; et une certaine quan- tité de foin et regain. Paiement au comptant.
L'exposant : **Maxime Risse,** La Tour-de-Trême.

LE JEUDI 10 JANVIER SEULEMENT le représentant de la maison **Steinlauf, Zurich** (acheteur fondeur et essayeur autorisé) achètera comme l'on sait aux plus hauts prix, à l'**Hôtel des Alpes-Terminus-gare, BULLE**, en tre 9 heures et 4 heures, des dents vieilles et neuves artificielles et des **dentiers** ainsi que de l'or, de l'argent et du platine.

Mises de bois.
Samedi 5 janvier, dans la forêt cantonale du **Devin de Maulens**, vente en mises publi- ques de 80 stères épicea, 60 tas d'é- claircies, 10 tas de branches et 20 carrons
Rendez vous des miseurs à 10 heures, à la forêt.
L'Inspecteur des forêts du 3^e arrondissement.

A vendre
une bonne jument brune, de 7 ans, forte pour le trait et bonne trotteuse garantie sage et franche de tout.
S'adresser à **Publicitas S. A.,** Bulle, sous P. 2437 B.
Jeune homme bon trayeur
cherche place.
S'adresser sous P 12 B, à **Publicitas S. A.,** Bulle.

500 francs
par mois peuvent être gagnés par représentants énergiques par la vente d'un article de grande consommation. Ecrire en joignant cette annonce à **Case Eaux-Vives 3617, Genève.**
A vendre
une chienne loup pure race policière.
S'adresser **Pension Ruslicux,** La Tour-de-Trême.

A vendre
une grosse et belle **ânesse** de 4 ans. — S'adresser à **François Savary, Riaz.**
Servante de campagne
cherche place.
S'adresser à **Publicitas S. A.,** Bulle, sous P. 18 B.

Bûcherons.
On demande une équipe de deux ou trois bûcherons pour ouvrage enivi et bien rétribué.
S'adresser à **L. Jequier, ar- chitecte à Fleuriel.**
ON DEMANDE
pour le 1^{er} mai 1918 un bon garde-génisse pour une belle ferme située près d'un village dans le Jura Français.
S'adresser à **Publicitas S. A.,** Bulle.

Mises juridiques.
Lundi 7 janvier courant, dès 10 heures du matin, à son bureau, l'Office des Poursuites de la Gruyère, à Bulle, vendra en mises publiques une obligation dotale de fr. 6560.— tirée au même prix. Taux 4 1/2 %
Le Préposé.
Bulle, pharmacie d'office
Dimanche 6 janvier
Pharmacie STREBEL.

MAGASIN DE CHAUSSURES

Vue Sottas-Thalmann, Bulle

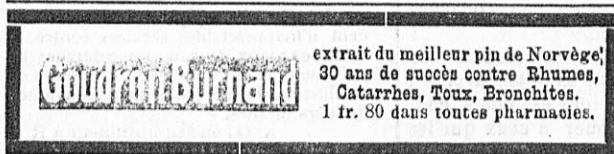
Maison Barras, en face du Cheval-Blanc.

Toujours grand choix de chaussures en tous genres, fines et ordinaires, pour Messieurs, Dames et Enfants, également beau choix de chaussures d'hiver et, malgré la forte hausse, les chaussures sont toujours à des prix sans concurrence.

Spécialité de souliers forts pour la campagne.

Marchandises de 1^{er} choix. — Maison de confiance.

Se recommande.



extrait du meilleur pin de Norvège,
30 ans de succès contre Rhumes,
Catarrhes, Toux, Bronchites.
1 fr. 80 dans toutes pharmacies.

CABINET DENTAIRE

H. DOUSSE, Chirurgien - dentiste

Téléphone 42 BULLE Avenue de la Gare

Laboratoire spécial de prothèse moderne.
Dentier avec plaque incassable, aluminium, cellulose, caoutchouc.
Spécialité de travaux en or coulé ou estampé.
Couronnes. — Travaux en pont. — Dents à pivots. — Redressement.
CHATEL-ST-DENIS, Avenue de la Gare
chaque lundi.

Mise de bétail.

Pour cause de vente de son domaine, le soussigné exposera en vente, le lundi 7 janvier prochain, dès 10 heures précises du matin, devant son domicile à Granges, son bétail comprenant :

7 vaches fraîches vélées ou prêtes au veau, 1 génisse de 1 1/2 an, 4 génisses de l'année et 1 veau mâle pour l'élevage. Bétail de montagne et de 1^{er} choix. Rendez-vous des miseurs à la ferme du « Rupan » sur Palézieux-Gare. Favorables conditions de paiement.

Granges, le 26 décembre 1917.

L'exposant : Emile Fracheboud.

CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX

1^{er} Arrondissement.

Ligne Bulle-Romont.

A dater du mardi 1^{er} janvier, l'horaire des trains 1268 et 1269 est modifié comme suit entre Bulle et Romont :

1269				1269	
Omn.				Omn.	
2. 3.				2. 3.	
matin				soir.	
10.12	Y dép.	Bulle-Romont	arr.	1.55	
10.24	"	Vaulruz B.-R.	dép.	1.45	
10.30	"	Sâles	"	1.40	
10.38	"	Vuisternens devant Romont	"	1.31	
10.50	Y arr.	Romont	"	1.15	

Lausanne le 26 décembre 1917.

Direction du 1^{er} Arrondissement
des Chemins de fer fédéraux.

L'Atelier de Photographie Thomet

à VUADENS

est ouvert tous les dimanches et jours de fêtes.

Reproductions et agrandissements en tous genres.

Horlogerie-Bijouterie REMY, Bulle.

Jusqu'au 10 janvier 1918, RABAIS sur toutes les marchandises en magasin.

Fournitures pour horlogers et opticiens.

A VENDRE : vitrines, banques pour horlogers et n'importe quel genre de commerce, 1 échelle pliante, 1 bascule, 1 petit char à pont.

Mises de bétail, de chédail et de fourrage.

Pour cause de vente de domaine, le soussigné vendra en mises publiques, à son domicile, à Montillon près Bulle, le mardi 8 janvier, dès 9 heures du matin : 16 pièces de bétail fraîches vélées ou prêtes au veau, du chédail, et de 6 à 7 mille pieds de foin et regain de première qualité, à manger sur place.

Paiement au comptant.

L'exposant : Victor GREMION.

Grande salle de l'HOTEL-de-VILLE

BULLE

Dimanche 6 janvier 1918 à 8 h. du soir

Concert Soirée familière

organisée par le

Corps de Musique de la Ville.

Invitation cordiale

LE COMITÉ

Mme F. Ormin

SAGE-FEMME

reçoit des pensionnaires à toute époque.

Consultations tous les jours.

Téléphone 4588.

Confort. — Prix modérés.

Près de la Gare.

Rue de Berne, N° 9, GENEVE.

500 fr.

sont demandés par honorable famille pour le terme de 12 mois. Garantie absolue. S'adresser sous N° 2414 B, à Publicitas S. A., Bulle

Pommes de terre

sont achetées au prix du jour

Pension RUFFIEUX,

La Tour-de-Trême.

A vendre

bois bon sec

pour le potager.

S'adresser à M. Pugin, Carrière de Corbières.

A louer

logement de 3 chambres, cuisine, cave et galetas, eau et lumière électr., terrasse, part. au jardin ; belle situation. S'adresser à J. Remy, camionnage, Bulle.

Jeune domestique

sachant bien traire et soigner le bétail est demandé chez M. Werli, député, à Corcelles s. Chavornay (Ct. Vaud). Entrée de suite ou date à convenir. Bon gage à garçon de confiance.

Personne est demandée comme

servante de campagne.

S'adresser à Vincent Fraugière, à Avry-dev.-Pont.

Renards.

Martres, Fonines, Putois, etc., sont achetés aux prix maxima fixés par la Confédération.

E. GLASSON & Cie

BULLE

Mises publiques.

Le notaire soussigné exposera en vente, en mises publiques, le lundi 14 janvier prochain, dès les deux heures, à l'Hôtel du Sapin, à Charmey, les

immeubles

désignés sous les articles 508 et 509 du Registre foncier de Cerniat LES PLANS, demi maison et pré de 9 hectares 30 ares 15 mètres, soit 25 poses 335 perches.

A. ANDREY, Notaire.

2 vastes locaux

pouvant servir d'ateliers ou d'entrepôts sont à louer en ville. S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 2 B.

A vendre

2 traîneaux

encore en très bon état, chez Ed. Haldi, Abfäntschen.

A. Jaquet, médecin-vétérinaire

diplômé de l'Université de Berne, vétérinaire du 1^{er} cantonnement du district de la Gruyère, a l'honneur d'informer les agriculteurs qu'il s'est établi à

BULLE, Hôtel de l'Union.

Téléphone 14.

Mise de bétail et chédail.

Pour cause de décès, l'hoirie SCHNEUWLY, fermier à l'Etuvaz, rière Villars-d'Avry, exposera en mises publiques le samedi 12 janvier, à 9 h. du matin, à la ferme de l'Etuvaz, savoir : 8 vaches portantes ou fraîches vélées, 2 génisses de 3 ans, portantes, 5 génisses de 1 à 2 ans, 1 bœuf d'attelage de 3 ans, 1 bon cheval de trait, 5 pores dont 2 à l'engrais.

CHÉDAIL : 3 chars, 1 charrue brabant, 1 caisse à purin, colliers, mécanique à battre avec manège, moulin à vaner, hache-paille, coupe-racines, outils d'agriculture, 13 poules, pommes de terre, foin, regain et paille, ainsi que d'autres objets trop longs à détailler.

Pour le chédail, la mise commencera à 9 h. du matin, le bétail à 1 heure après midi. Paiement au comptant.

Vuippens, le 27 décembre 1917.

Pour la Justice de Paix :
Le greffier : P. Dévaud.

Salle du Café de la Tour, La Tour-de-Trême

les Dimanches 6 et 13 janvier,

à 8 h et 7 1/2 h. du soir

Soirées de bienfaisance

en faveur du chauffage de l'église.

Mise de bétail.

Le soussigné exposera en vente en mises publiques le lundi 7 janvier, dès 9 h. précises du matin, devant son domicile, à Maules :

23 jeunes vaches pie-rouges, de montagne et faisant partie du syndicat, prêtes ou fraîches vélées et 2 juments de 5 et 8 ans. Facilité de paiement.

L'exposant : Paul MAILLARD, Maules.

Vente de bois par soumission.

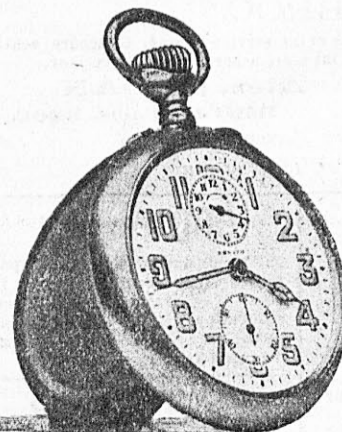
La commune de Charmey offre à vendre par voie de soumission environ 500 m³ de billons sapin déposés près du chalet des Reposoirs, route du Pré-de-l'Essert. Pour voir les bois, départ du Maréchal-Ferrant à Charmey, lundi 14 janvier, à 9 heures de matin.

Les conditions de vente déposent au Secrétariat communal. Les soumissions écrites seront reçues au bureau communal jusqu'au mercredi 16 janvier, à 8 h. du soir ; elles seront ouvertes le même soir en présence des soumissionnaires.

Charmey, le 1^{er} janvier 1918.

Par ordre : Le Secrétaire communal.

LA MONTRE-RÉVEIL ZÉNITH



à sonorité douce et prolongée.

à cadran lumineux, sans rivale

comme précision...

est en même temps une montre de poche, ayant exactement les mêmes dimensions.

C'est la montre

de jour et de nuit.

En vente chez tous les bons horlogers et à

BULLE, chez W. WASER.



ABONNE

Suisse . . .

Étranger . . .

payable

Prix du num

On s'abon

bureaux

Not

Nous dev
Gremion, pr
térésante ét
bourgeoise.
ralement ign
teurs seront
d'en avoir la

« Notre ca
ont le mieux
pendant, il e
renseignés
des animaux
cun ouvrage
faire connaît
nos forêts et
fait d'une ét
une plume
mienne pour
livre assez v
contenir, con
très bref, tra
lignes, de la
maux de not

Commenc
est celui des
faune auquel
plus vivemen

C'est dans
vie de famille
est le plus in

Le chamo
octobre et le
mâles sont c
d'une toison
neuse et par
sur lesquels l
nétrer.

Au somme
cornes, le mâ
de peaux encl
ferment, à to
fice par leque
en cas de dan

A l'époque
deviennent
l'aspect de g
qui s'en dégo
sur la femelle
assez long, pl
la femelle est
font, à cette
née aux jeun
procher des
quemment qu
des vieux mâ
bre de femelle
La femelle
rement deux.